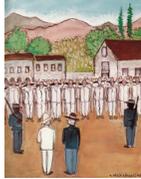


25 FÉVRIER 1897

Arrivée à Nouméa du dernier convoi de forçats pour la Nouvelle-Calédonie

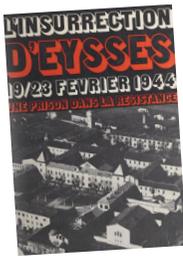


Au 19^e siècle, la France profite de l'étendue de son empire colonial pour éloigner de la métropole ses « indésirables ». Ouvert en 1864, le bagne de Nouvelle-Calédonie accueille plusieurs catégories de condamnés : condamnés aux travaux forcés, relégués récidivistes, et déportés politiques (comme Louise Michel). Nommé gouverneur en 1894, Paul Feillet veut « fermer le robinet d'eau sale » d'un bagne jugé dévalorisant pour l'attractivité du territoire : en 1898, soutenu par les colons, il obtient l'arrêt de la transportation. Le bagne calédonien disparaît définitivement en 1931.

@ *L'enracinement (émission « Entre chaînes et terre », par Louis-José Barbançon - 3 min 40)*

19 FÉVRIER 1944

Mutinerie de résistants à la maison centrale d'Eysses



Suite à la circulaire du 26 octobre 1943 signée par René Bousquet, la prison d'Eysses est choisie par le régime de Vichy comme lieu de détention pour tous les condamnés politiques de la zone Sud. Le 19 février 1944, les 1 200 détenus (en contact avec la Résistance) prennent le contrôle de la centrale, mais ils échouent dans leur tentative d'évasion collective. Après de violents combats, les mutins se rendent. Joseph Darnand, chef de la Milice et secrétaire d'État au maintien de l'ordre, mène la répression. Le 23 février, 12 détenus sont fusillés dans une cour de la prison.

@ *Eysses 1943-1944, une prison en résistance (Musée de la Résistance)*

2 FÉVRIER 1945

Ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante

La prise en charge des mineurs délinquants est l'objet de fortes critiques depuis les années 1930. Ce sujet constitue l'une des premières mesures du gouvernement provisoire de la République présidée par Charles de Gaulle, s'appuyant sur ce qui a été fait pendant la guerre. Une juridiction spécifique aux mineurs, la responsabilité pénale à 18 ans et la primauté des mesures éducatives sont les points d'évolution majeurs. Principal rédacteur de cette ordonnance, le magistrat Jean Chazel devient l'un des premiers juges pour enfants.

@ *Les 70 ans de l'Ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (exposition créée par le Crhpc-2015)*



1^{er} FÉVRIER 1946

Création des Comités d'assistance et de placement des libérés (CAPL)

À la Libération, la réforme pénitentiaire portée par Paul Amor et Pierre Cannat jette les bases d'un système de probation. Chaque tribunal d'instance est doté d'un comité d'assistance et de placement des libérés qui a pour mission de surveiller les libérés conditionnels et d'aider les libérés définitifs qui le souhaitent. Coordonné par des assistantes sociales, le CAPL est surtout composé de délégués bénévoles. Les éducateurs de l'administration pénitentiaire sont initialement mis à l'écart de cette structure : ils devront attendre 1958 pour exercer en milieu ouvert.

@ *Circulaire du 1^{er} février 1946 sur le patronage des libérés*

16 FÉVRIER 2004

Ouverture de la première Unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI) à Nancy

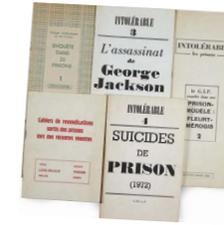


Créées en 2000, les UHSI sont des structures sécurisées, installées au sein d'établissements de santé. Elles accueillent des personnes adressées par les UCSA (aujourd'hui USMP) des établissements pénitentiaires de la zone pour des hospitalisations d'une durée supérieure à 48h. Les soins aux personnes détenues y sont dispensés dans les mêmes conditions que dans les autres unités du CHU. Néanmoins, les activités des soignants s'effectuent dans un cadre aux contraintes sécuritaires fortes : barreaux aux fenêtres, portes verrouillées, contrôle aux entrées et aux sorties, ouverture des portes des chambres par des agents pénitentiaires.

@ *La santé en milieu carcéral : aperçus historiques sur la santé en prison du 19^{ème} siècle à nos jours (exposition créée par le Crhpc-2013)*

8 FÉVRIER 1971

Création du Groupe d'information sur les prisons (GIP)



Au début des années 1970, protestations, grèves de la faim et révoltes bousculent les prisons françaises. Pour répondre au traitement médiatique de ces événements, Michel Foucault annonce le 8 février 1971, la naissance d'un Groupe d'Information sur les Prisons. Le GIP veut faire connaître la réalité carcérale : il lance

une série d'enquêtes et recueille la parole des détenus grâce à des questionnaires circulant clandestinement en détention. L'action du GIP rencontre un succès important, relayé par la presse. Le Groupe s'autodissout en décembre 1972, et s'efface au profit du Comité d'Action des Prisonniers (CAP) et de l'Association de Défense des Droits des Détenus.

@ *Foucault et les prisons : le GIP - Philippe Artières, 2011 (Librairie Mollat - 8 min 30)*